

Réunions
D'INFO
SYNDICALE



> **SAMEDI 5 MARS 9h** dans nos locaux de **ST AVERTIN**
Christine PASSERIEUX
et **Paul DEVIN**



Apprendre à lire
Une pratique culturelle en classe
SAMEDI 5 MARS 2022
à **SAINT AVERTIN 9h**
Avec Christine Passerieux et Paul Devin

**"Apprendre à Lire :
une pratique culturelle en classe de la
maternelle au CM2"**

LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION SUR NOTRE SITE
Le SNUipp a réuni plus de 700 participants à ses réunions l'année dernière. Pour tout-e-s les collègues qui souhaitent être informé-e-s (pas d'obligation d'être syndiqué-e)



[ÉCOL'INFOS]
SNUipp 37



18 rue de l'Oiselet 37550 SAINT AVERTIN Tél. 02 47 61 82 91
mail : snu37@snuipp.fr Internet : http://www.snuipp37.fr

MON MOUVEMENT, MES PERSPECTIVES, MA CARRIÈRE

Ce qu'il faut savoir pour faire mon mouvement en Indre et Loire !

GUIDE POUR AGIR ET DEFENDRE LES DROITS
des personnels de la Fonction publique

MOUVEMENT 2022

Bulletin d'adhésion 2021/2022
Inscrivez-vous au Snuipp d'Indre et Loire
18 rue de l'Oiselet 37550 SAINT AVERTIN

Nom : de jeune fille :
Prénom : Date de sortie IUFM :
Adresse :
C.P. : Commune :
électronique :@..... Tél :
Date de naissance :/19..... Corps :
Fonction : Ecole ou collège :
Commune :
Situation administrative: Nomination : définitive provisoire mi-temps dispo
Echelon : Montant de la cotisation (voir tableau) : €
Date : Signature :

Tableau des cotisations										
Coût adhésion à payer (en gras)										
Echelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 11
> PE	111	120	125	135	143	152	160	170	183	200 213
après déduction fiscale	37	40	41	45	47	50	53	56	61	66 71
>PE Hors Classe	180	196	208	223	240	254	270			
après déduction fiscale	60	65	69	74	80	84	90			
>PE Classe Excep	230	242	255	274						
après déduction fiscale	76	80	85	91						

Cotisation supplémentaire		Autres situations	
DIR 2 à 4 cl	+5 €	TEMPS PARTIEL X% de l'adhésion	88 € minimum
DIR 5 à 9 cl	+9 €	M2	22 €
DIR 10 cl et +	+12 €	PES	94 €
PE spécialisée	+5 €	RETRAITE < 1525 €	106 €
NBI CLIS UTILIS SEGPA	+8 €	RETRAITE > 1525 €	117 €
PEMF IEN	+12 €	JAESH	25 €
PEMF ESPE	+8 €	DISPO	88 €
DIR SEGPA	+15 €		

Mode de paiement :
 > en 1 fois (ou plusieurs : chèque à l'ordre du SNUIPP37
 > en 6 fois sans frais par prélèvement automatique à partir de du MOIS SUIVANT remplir l'autorisation de prélèvement, la signer et joindre un RIB
 > en 1 à 4 fois sans frais par CB sur nos sites internet

PAIEMENT FRACTIONNÉ : MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUIPP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Identifiant Créancier SEPA : FR 78ZZ411826
 Nom : SNUIPP 37
 Adresse : 18 rue de l'Oiselet
 Code postal : 37550
 Ville : SAINT AVERTIN
 Pays : FRANCE

Le (*): [] [] [] [] [] [] [] []
 A (*): [] [] [] [] [] [] [] []
 Signature (*):

Édito : DERNIER ECOL'INFOS ENVOYÉ A TOUTE LA PROFESSION

Vous avez été destinataire depuis la rentrée de septembre de publications (pas autant que nos adhérents mais un nombre important en terme de fréquence et de contenu au regard des 3000 enseignants du 37). Pour la FSU-SNUipp37, la presse syndicale papier reste un outil incontournable pour vous informer, vous défendre ... à l'heure ou l'information dématérialisée est noyée dans un flot ininterrompu et parfois sujette à des propos simplistes pour la faire émerger du lot! Nous y mettons donc beaucoup d'énergie, de temps et ... d'argent. Mais à partir de janvier, nous ne pourrons plus maintenir ce rythme de publication.

Une solution simple existe... Adhérer !

Vos collègues élus du personnel de la FSU-SNUipp37.

MOUVEMENT 2022 CALENDRIER PREVISIONNEL OUVERTURE DU SERVEUR DU 1 AVRIL AU 29 AVRIL

PARTICIPEZ A NOS REUNIONS SPECIALES

MOUVEMENT 2022 DATES ET LIEUX EN PREPARATION VOIRSUR NOTRE SITE ET LETTRES

BULLETIN D'INFORMATION DE LA SECTION DU SNUIPP-FSU D'INDRE ET LOIRE N°306 FEVRIER 2022
 Bulletin mensuel
 N° de commission CPPAP 0725
 S 07531 ISSN 1241-4816
 Directeur de publication: Gilles Moindrot Imprimé par nos soins prix 0.20 € Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 37. Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp37.

SOMMAIRE page 1 : édito
 pages 2 et 3 : les documents pour le mouvement
 page 4 : réunion du 5 mars et bulletin d'adhésion

Avant l'ouverture du serveur

Le guide mouvement de 32 pages avec les informations sur les différentes phases, les types de postes, les règles et priorités et tous les barèmes des années précédentes. Il a été, l'année dernière, envoyé à tous nos adhérents et à plus de 450 collègues ainsi qu'à toutes les écoles et établissements.

MOUVEMENT 2022

TOUTES LES AIDES de la FSU-SNUipp 37

Comme chaque année, le SNUipp37 va vous aider pour votre mouvement par des réunions et par ses publications. Ce sont près de 1000 collègues qui participent au mouvement départemental sur plus de 3000 enseignants. La complexité du mouvement (vœux géographiques, phase d'ajustement...) fait que le journal spécial mouvement est maintenant constitué d'une trentaine de pages en couleur (avec les cartes) :

Ecol'infos n°1 LE GUIDE (avant l'ouverture du serveur)

- 22 pages modalités et aides sur le mouvement 2022
- 2 pages barèmes de 2020 à 2021
- 4 pages en couleur de la carte d'Indre et Loire et des écoles
- 4 pages : fiche de contrôle et opération transparence



Dès l'ouverture du serveur

La suite du guide mouvement spécial vœux géographiques avec la carte et les codes de l'année. Il est envoyé à tous nos adhérents.

Ecol'infos n°2 LE SPECIAL MOUVEMENT GEOGRAPHIQUE (après l'ouverture du serveur)

- 18 pages vœux géographiques avec la carte spéciale en couleur et les codes « communes »
- 12 pages avec tous les codes pour faire votre mouvement (adjoint maternelle élémentaire primaire, direction, ASH, ZIL BD ...)

VERIFICATION DE VOTRE ACCUSE DE RECEPTION AVEC LE BAREME

➤ Notre fiche de contrôle en ligne : indispensable pour vérifier votre barème et donc votre affectation !



ET AUSSI ! ET AUSSI ! ET AUSSI !

> LES REUNIONS POUR VOUS AIDER A FAIRE VOTRE MOUVEMENT. Il suffit d'aviser votre IEN de votre participation à une réunion. Les 3 heures pourront être décomptées des 18 heures d'animation pédagogique (y compris celles dites "obligatoires" où nous sommes inscrits automatiquement) ou des 24 heures de concertation. Nous avons droit à 3 réunions dans l'année qui peuvent être prises à tout moment et elles ne doivent pas être forcément simultanées avec une animation péda.



> L'OPERATION TRANSPARENCE



La limitation du nombre de 40 vœux (dont les vœux géographiques) sur tous les postes

du département (vacants ou non) rend l'exercice beaucoup plus difficile pour les collègues qui veulent ou doivent changer de poste. Pour atténuer les effets néfastes de cette mesure, nous avons besoin du concours de toutes les écoles et de tous les collègues. L'objectif est bien de dresser ensemble une liste de postes susceptibles d'être vacants, liste que nous souhaitons être la plus fiable possible.

C'est donc à un exercice de solidarité, de grande prise en charge collective que la FSU-SNUipp 37 appelle la profession en invitant toutes les écoles et les établissements à remplir cette fiche de renseignements.

APRES LE MOUVEMENT : TDTRS BD SANS POSTE ... ON CONTINUE !

Nous publions un Ecol'infos spécial TD-TRS, TRBD et collègues « sans poste » : les informations pour ces mouvements, les barèmes des collègues et leur classement... ET NOUS ACCOMPAGNONS LES COLLEGUES QUI SOUHAITENT FAIRE UN RECOURS POUR CONTESTER LEUR AFFECTATION !

DEMANDEZ NOS GUIDES !



Ils sont tous automatiquement envoyés aux adhérent(e)s 2021-22 qui disposent de toutes nos publications, aides, suivi de dossier en CAPD...

Il est aussi possible de demander à les recevoir en remplissant notre formulaire qui est en ligne sur notre site.

<http://www.snuipp37.fr>
Dans ce cas, il faut savoir que le tirage, le routage... sont possibles grâce aux moyens apportés par les adhérents. Nous ne pouvons que vous inviter à renforcer l'outil collectif que nous proposons au service de chacun-e en rejoignant et en renforçant le SNUipp-FSU 37.

